



**PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE  
POUR LA PRÉSERVATION DU CARACTÈRE PUBLIC  
DES SECTEURS D'ACTIVITÉ  
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

**Présenté au conseil fédéral  
24 au 27 novembre 2009  
Fairmont Manoir Richelieu,  
La Malbaie**



## Introduction

Lors du 41<sup>e</sup> congrès de la fédération, les délégués ont adopté une résolution ambitieuse visant à relever les nombreux défis qu'impliquent la défense et le développement du secteur public dans la santé et les services sociaux, ainsi que la lutte aux PPP et aux autres formes de privatisation qui ont cours.

Bien entendu, il s'agit pour nous de protéger nos emplois et nos conditions de travail. Il s'agit aussi de défendre des valeurs auxquelles nous tenons tous et qui sont propres au régime public : l'universalité et l'accessibilité. Il s'agit aussi de défendre un système dont nous devons être fiers puisqu'il garantit à toutes et à tous des services de meilleure qualité et à moindres coûts que les systèmes qui ne sont pas à payeur unique, comme l'est notre régime, le tout, sans égard à la capacité de payer des citoyens (source : OMS).

Notre système public est indéniablement parmi les plus efficaces et les plus performants au monde. Nous nous devons de garder cela en tête et de ne pas nous laisser influencer par les discours alarmistes et démagogiques de nos adversaires. Il est question ici de l'élément central de la lutte qu'il nous faut mener.

Ces valeurs que nous devons défendre, nul délégué ni citoyen n'a le loisir de les voir bafouées puisque si notre système se redessine autour de valeurs autres, les conséquences risquent d'être lourdes et irréversibles pour notre société.

Nous sommes concernés au premier chef, les témoins privilégiés de changements qu'on essaie souvent de passer en douce, sans réel débat public. Nous sommes aussi des témoins organisés, donc encore plus responsables d'agir et de mettre le pouvoir de notre organisation au service de la défense de nos valeurs et de nos acquis sociaux.

Il faut toujours se rappeler que si des éléments quittent la sphère publique pour se retrouver aux mains du privé, ils risquent de se retrouver dans le giron des accords de libéralisation des échanges, et autres accords commerciaux, avec les conséquences désastreuses que cela pourrait engendrer. Plus particulièrement, le chapitre 11 de L'ALENA pourrait alors donner des armes juridiques aux entreprises pour contrer certaines politiques de régulation gouvernementales dans le domaine de la santé et des services sociaux qui seraient alors considérées « expropriatrices » au sens de cet accord. Il pourrait ainsi être très difficile de limiter la liberté d'entreprise ou de réintégrer des services dans le domaine public une fois qu'ils seraient passés aux mains d'intérêts privés.

On comprend bien pourquoi notre système public est l'objet de la convoitise de plusieurs entreprises privées qui ont une influence politique et sociale considérable. Et ces entreprises ont l'appui des gouvernements qui n'hésitent pas à faire reculer les droits fondamentaux et nos droits syndicaux pour laisser libre cours à la concrétisation de l'idéologie qu'ils défendent.

Et même si l'implication de l'entreprise privée dans plusieurs grands projets publics a soulevé, ces derniers temps, plusieurs questions et allégations qui font actuellement l'objet d'une enquête, et que des milliards de fonds publics sont en jeu, tout indique que le gouvernement souhaite toujours aller de l'avant avec les projets en cours et soumettre les futurs projets à la même idéologie.

Nous devons faire preuve de ténacité et de cohésion pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Qu'il s'agisse des projets de PPP au CUSM, au CHUM ou au CSSS Champlain, ou qu'il s'agisse des nombreuses autres formes d'intrusion du secteur privé (privatisation de services, cliniques privées, agence de personnel, hébergement, RI, etc.) que l'on retrouve dans tous les secteurs de la fédération (public, centres d'hébergement privés et communautaires, CPE, préhospitalier, etc.), le plan d'action que nous vous présentons nous permettra de mener et de gagner ces batailles. Nous pouvons le faire, nous devons le faire!

## Objectifs

- Dénoncer l'impact négatif de la privatisation sous toutes ses formes sur la qualité des services offerts à la population et sur les conditions de vie et de travail des femmes qui sont les principales utilisatrices et dispensatrices des services;
- protéger nos emplois et nos conditions de travail;
- informer efficacement nos membres et la population, afin d'établir clairement la pertinence de notre lutte et convaincre les citoyens de réclamer l'arrêt de toute privatisation dans la santé et la reprise du développement public des services;
- passer à l'offensive en remettant en question la place déjà occupée par le privé dans le domaine de la santé et des services sociaux et en rétablissant certains faits aux yeux de l'opinion publique;
- questionner, interpellier et exiger l'imputabilité aux gestionnaires des établissements publics et à la classe politique;
- élaborer des alliances stratégiques larges, efficaces et cohérentes;
- identifier, dès leur phase préliminaire, tout projet de privatisation dans le secteur public;
- adapter notre action et nos interventions en fonction de chaque situation spécifique;
- développer et promouvoir, au besoin, des alternatives publiques en réponse aux propositions privées;
- mesurer quantitativement et qualitativement l'évolution de notre lutte.

## Moyens

### L'organisation

- Affecter à temps plein une ou un salarié au dossier de la privatisation dans la santé et les services sociaux dont le mandat sera de mettre en œuvre ce plan d'action.

### La négociation et la syndicalisation

- Établir des clauses de protection des emplois et des conditions de travail dans les conventions collectives et utiliser les recours juridiques nécessaires (protection des unités d'accréditation, syndicalisation, etc.);
- intégrer dans les conventions collectives des clauses visant à préserver l'expertise et la qualité des services qui sont offerts dans le secteur.

### L'information

- Effectuer une veille stratégique continue aux niveaux local, régional, national et international. Au niveau local, il s'agira de prendre les mesures nécessaires pour être informés de tous les projets de privatisation dès leur phase préparatoire et d'obtenir toute l'information dans le cas où un projet est mis en œuvre. Au niveau régional, il s'agira d'interpeller les agences et d'exiger la transparence et l'information. Au niveau national, il s'agira de recueillir toute l'information relative à ce dossier en provenance d'études, de rapports de recherche, de documents gouvernementaux. Il nous faut nous assurer d'obtenir toute l'information qui nous permettra de mener notre lutte et de documenter nos positions;
- identifier une personne responsable par syndicat et mettre à profit notre structure régionale pour partager l'information;
- exiger l'accès à l'information, la transparence et, au besoin, requérir de la part de notre conseillère ou de notre conseiller syndical qu'il dépose une requête en vertu de la *Loi d'accès à l'information*.

### L'analyse

- Analyser la documentation;
- aller chercher les expertises spécifiques requises au besoin.

### La communication

- Vulgariser et diffuser les nombreuses études démontrant les limites et les dangers de la privatisation dans la santé et les services sociaux et s'appuyer sur la crédibilité des auteurs.

Pour ce faire, il nous faudra occuper tous les espaces médiatiques disponibles, tant dans les médias traditionnels que dans les médias numériques, ce qui nous permettra d'entretenir un dialogue avec nos membres et la société civile autour de nos objectifs;

- tenir des journées de réflexion sur des sujets spécifiques dans le but de développer des propositions alternatives publiques (par exemple pour les services alimentaires, magasin, buanderie, maintenance, laboratoire, agence de personnel, diagnostic, etc.);
- utiliser tout le potentiel des nouvelles technologies de l'information en complémentarité avec les outils traditionnels pour informer, diffuser, mobiliser et militer.

### **L'action**

- Organiser une coalition Un Québec sans PPP ni privatisation;
- Élaborer un manifeste avec nos partenaires et nos réseaux de solidarité dans le but de relancer le débat public, d'élargir les solidarités et d'interpeller directement les pouvoirs politiques afin qu'ils prennent résolument position en faveur du développement du secteur public;
- remettre en question l'éthique des entreprises qui cherchent à faire des « affaires » avec la santé et les soins requis par la population. Les entreprises qui n'hésitent pas à tenter de faire des profits dans un secteur où il devrait être de la seule responsabilité de l'État d'assurer les services, au nom de l'équité entre tous les citoyens, devraient être interpellées très durement. Il n'est pas acceptable de tenter de profiter du fait que des gens se retrouvent dans une situation vulnérable;
- participer aux conseils d'administration des agences, des établissements, aux assemblées d'actionnaires des entreprises impliquées via des partenaires;
- interpeller les maires, députés et ministres.

### **Le suivi**

- Mettre en place un calendrier de réalisations et d'outils de suivi.

## Conclusion

Les moyens que nous nous donnerons afin d'atteindre nos objectifs et de gagner notre lutte se déclineront en trois volets : un volet national, un volet régional et un volet local.

La coordination de la mise en œuvre aux niveaux local, régional et national fera l'objet de travaux dès l'adoption de ce plan d'action, afin que chaque ressource de la fédération participe à l'actualisation de ce plan. Chaque secteur de la fédération sera aussi interpellé car aucun n'échappe à la privatisation. La négociation du secteur public est notre première occasion de faire des gains majeurs. Il faudra que les membres y contribuent massivement. Des outils de travail seront développés afin de soutenir les actions à entreprendre.

### Nous pouvons gagner nos luttes!

Les faits et les expériences démontrent, partout dans le monde, que personne ne gagne à laisser le secteur public être démantelé au profit d'intérêts privés. Plus près de nous, certaines luttes ont déjà donné des résultats (ex. : la fermeture contrée du CHSLD Andrée-Perreault, etc.) alors que d'autres porteront leurs fruits. Il nous faut informer et convaincre nos concitoyens et avoir confiance en nos moyens et à la force de la solidarité.

Philippe Crevier  
Francine Lévesque